

TESTS

Vous désirez un document officiel de reconnaissance vous permettant de :

- Vous inscrire à un cours de formation professionnelle (DEP)
- Postuler à un emploi

Vous devez fournir obligatoirement l'original de votre relevé de notes de niveau secondaire le plus récent, l'original du certificat de naissance (grand format), votre carte d'assurance maladie et une photographie récente, format poche.

Voici les possibilités :

▶ TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU SECONDAIRE (TENS)

Pour les personnes âgées de 16 ans et plus au 30 juin de l'année en cours, la réussite des tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS) permet d'obtenir l'attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS) qui est reconnue par beaucoup d'employeurs au Québec.

▶ TEST DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL (TDG)

Pour les adultes de 18 ans et plus, la réussite du test de développement général (TDG), accompagnée de la reconnaissance des préalables spécifiques, permet l'admissibilité à la formation professionnelle (DEP).

▶ TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU SECONDAIRE (GEDTS)

Pour les personnes âgées de 16 ans et plus au 30 juin de l'année en cours, la réussite des tests du GED permet d'obtenir le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES) qui est reconnu par la plupart des employeurs en Amérique du Nord.

**Informations et inscriptions
au 418 666-4485**



INSCRIPTION EN TOUT TEMPS DANS LA PLUPART DE NOS PROGRAMMES

CENTRE DU NOUVEL-HORIZON

3255, boul. Mgr-Gauthier

Québec (Québec) G1E 2W3

Téléphone : 418 666-4485

Télécopieur : 418 666-6238

Courriel : nhorizon@csdps.qc.ca

nhorizon.csdps.qc.ca



PROGRAMMATION ÉDUCATION DES ADULTES

